



Industrie Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Industry Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : Québec
N° de division : 03 - Rimouski
N° de cour : 43-3218013
N° de dossier : 43-3218013

Dans l'affaire de la faillite de :

Bois BSL inc.

Débiteur

FTI CONSULTING CANADA INC.

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite :	30 avril 2025, 15:13	Garantie :	0.00\$
Date de nomination du syndic :	30 avril 2025		
Assemblée des créanciers :	20 mai 2025, 09:00 Visioconférence ID: 283 142 287 855 2 mot de passe: Nq7hS2v2, Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

E-File/Dépôt Electronique

Date: 30 avril 2025, 15:21

Séquestre officiel

1550, D'Estimauville Avenue, Suite 702, Québec Canada, G1J0C4, (877)376-9902

Canada